

Connaître l'histoire de Mauressac ...

Le passé de la commune de Mauressac est finalement assez peu connu ; en effet, les seules archives disponibles sont celles de la mairie qui ne remontent qu'à 1637. Encore ne possède-t-on, jusqu'à la Révolution, que des actes de registres de baptême, de mariage et de décès.



Néanmoins, il est possible d'établir une brève histoire de Mauressac au XIX^{ème} siècle, à partir d'une monographie rédigée en 1885 par l'instituteur de Mauressac, M. Jacques Mercadier. Cette monographie (disponible en intégralité au Syndicat d'Initiative) nous donne un aperçu de la commune, telle qu'elle était à la fin du siècle dernier...

Un peu d'étymologie ...

On peut d'ores et déjà constater que l'étymologie véritable du mot « Mauressac » n'est pas connue : certains pensent que le mot est formé de l'adjonction du mot « Maures » autrement dit sarrasins, et du mot « sac » pris au sens de pillage, de sorte que Mauressac signifierait « lieu de pillage des Maures ». D'autres avancent que le suffixe - ac provient du latin *acta* signifiant propriété, et que Maures vient de *Mauressus*, nom désignant la personne qui autrefois habitait ou possédait les lieux ; dans ce cas, Mauressac voudrait dire « propriété de Mauressus ».

Ce compte-rendu sur Mauressac en 1885 est loin d'être exhaustif. Il repose en partie sur la monographie de Jacques Mercadier rédigée (comme on l'a vu) en 1885, or ce dernier souligne lui-même les lacunes de son travail étant donné qu'il y avait alors très peu de documents officiels pour établir l'histoire de la commune : « le présent travail ne peut que se ressentir de cette pénurie de livres et de documents. » nous dit J. Mercadier.

Voilà sans doute une phrase que l'on pourrait reprendre à notre compte...mais le but de ce compte-rendu est surtout de restituer l'air du temps et de donner un petit aperçu de ce qu'était notre commune il y a 120 ans, et c'est dans ce sens qu'il faut lire le témoignage de J. Mercadier. Revenir sur le passé de Mauressac est sans doute le meilleur moyen de comprendre et d'apprécier le présent.

Situation géographique de la commune au XIX^{ème} siècle :

Située dans le département de la Haute-Garonne, Mauressac est la commune la plus au sud du canton d'Auterive : elle se trouve (d'après les observations de J. Mercadier en 1885) à 0° 54' de longitude occidentale et 43° 19' de latitude nord. Comprise entre les communes de Grazac, d'Auterive, de Puydaniel et d'Esperce, Mauressac occupe alors une superficie de 446 hectares dont 70% de champs

cultivés, 25% de bois et 5% de vignes. Cinq cours d'eau arrosent la commune à l'époque : d'abord La Mouillonne (qui passe par Mauressac avant de se jeter dans l'Ariège) ; puis le ruisseau du Dorus qui prend sa source à Esperce ; la Rigounelle (séparant Mauressac de Puydaniel) ; un autre cours d'eau dit le « Mauressac » qui passe à côté du village et enfin un ruisseau insignifiant « le Bordeneuve » coulant entre Mauressac et Grazac. Ces cours d'eau étaient à sec le plus souvent, mais on peut tout de même préciser qu'il y a eu quelques crues remarquables au XIX^{ème} notamment en 1807, en 1845 (la plus désastreuse) et en 1875.

Le village culmine à une altitude de 220 mètres, mais la commune a la chance, grâce à ses coteaux, d'être un peu protégée du vent d'autan ; le climat y est beau et tempéré, (ce que ne manque pas de préciser J. Mercadier !) puisque les orages, la neige et le gel sont assez rares.

La population Mauressacoise en 1885 :

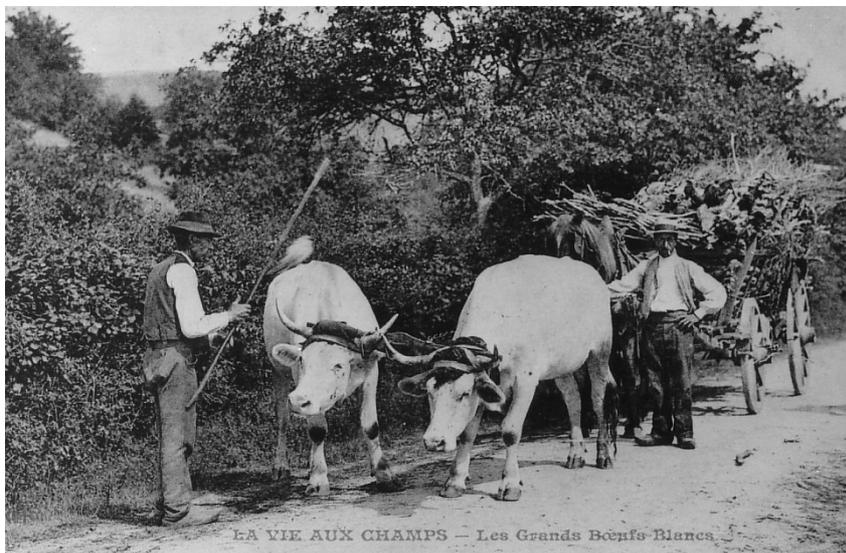
D'après le recensement de 1881, Mauressac comptait alors 238 habitants (240 aujourd'hui !) avec une densité de 5,3 hbts / km², de sorte que la commune était très peu peuplée pour l'époque. Plusieurs explications à cela : d'une part la baisse du taux de natalité (caractéristique de la fin du XIX^{ème} siècle en France), et d'autre part les effets de l'exode rural imputable à l'industrialisation et à l'attrait grandissant des villes. Parmi les habitants de Mauressac, on compte surtout des ouvriers agricoles et des métayers (19 métairies pour le seul hameau de Mercadier) et les propriétaires fonciers sont finalement très peu nombreux.

Une commune rurale et agricole aux faibles revenus :

La commune a peu de ressources à l'époque : le salaire moyen annuel ne s'élève qu'à 85 francs (à peu près équivalents à 1700 francs actuels) par exemple et les activités industrielles sont très réduites, en dehors du forgeron, des trois tisserands, et des trois briquetiers qu'on a répertoriés en 1885, et qui sont par ailleurs cultivateurs.

La commune est avant tout rurale et agricole. Les principales productions sont le maïs et le blé ; viennent ensuite les haricots, les fèves, l'avoine, les pommes de terre qui arrivent à peine à assurer les besoins locaux, de sorte que le commerce est quasi inexistant. Seuls quelques surplus de maïs et de blé permettent le

développement d'activités commerciales qui constituent la principale source de richesse des cultivateurs. On ne cultive ni orge, ni seigle à Mauressac, et il faut bien reconnaître que les procédés de culture restent assez archaïques étant donné que les nouvelles techniques s'introduisent assez difficilement dans la commune. Les bois (essentiellement des chênes) qui représentent 118 ha rapportent finalement assez peu : le quart a été défriché de 1820 à 1885 sans qu'aucun reboisement n'ait été effectué. La production annuelle avoisine les 135 stères et se divise entre bois de charpente (peupliers, ormeaux, noyers, châtaigniers, acacias, cerisiers, hêtres, frênes...) et arbres fruitiers (abricotiers, poiriers, pommiers, pruniers, pêchers, figuiers, sorbiers...)



Le vin aussi rapporte peu : non seulement le rendement est faible (15 hectolitres / ha) mais en plus il est de médiocre qualité puisqu'il est peu couvert et manque d'alcool. Il est essentiellement consommé dans la localité; et même si le phylloxéra (très répandu à l'époque) épargne les vignes mauressacoises, elles n'échappent pas à l'oidium.

En ce qui concerne la faune, on peut dire, au regard des animaux « sauvages » présents dans la localité (renard, blaireau, fouine, lièvre, lapin, perdrix...) que la région est très giboyeuse. Mais comme les habitants de la commune ne chassent guère (3 ou 4 chasseurs à Mauressac en 1885), ce gibier profite surtout aux chasseurs étrangers.

Parmi les « oiseaux de passage », Jacques Mercadier répertorie la bécasse, la bécassine, le corbeau, la tourterelle, la caille, le canard...et le rossignol, le pinson, le merle, le linot parmi les oiseaux chanteurs. Cependant en l'absence de cours d'eau

important, la pêche est assez méconnue à Mauressac et on s'approvisionne en poisson à Auterive.

Un aperçu de la vie quotidienne en 1885 :

Hommes et femmes sont alors habillés avec une grande simplicité : les hommes portent des blouses (même le dimanche) et ce n'est qu'à l'occasion des grandes fêtes qu'ils mettent leur veste. En hiver, ils sont coiffés d'une casquette et en été d'un chapeau de feutre ou de paille. Quant aux femmes, elles portent une coiffe de mousseline ou un bonnet ainsi qu'une robe (mi longue, mi courte) et un caraco. Quelques-unes arborent même un châle, et le dimanche, hommes et femmes abandonnent leurs sabots au profit de bottines ou de souliers.



Les Mauressacois mangent du pain de blé fabriqué par les femmes et consomment le vin du pays, les vins de presse, et parfois la piquette faite avec la vendange qu'ils ont récoltée eux-mêmes. En hiver, presque chaque ménage aisé se pourvoit d'un porc gras qu'il sale pour satisfaire les besoins de l'année. Certains ménages font également provision d'oies, de canards ou de dindes, et le dimanche (ou les jours de fête) on va acheter de la viande de boucherie à Auterive. Ainsi va la vie à Mauressac en 1885...

L'administration de la commune en 1885 :

La commune est alors administrée par un Maire (M. Jacques Soubiran), un adjoint (Pierre Delpech) et un conseil municipal de 10 membres, parmi les habitants du village dont M.M Lozes, Masse, Gaby, Bop, Lassalle, Berdoulat, Bachou et Sié. L'ordre et la police sont confiés à un seul garde champêtre (ce dernier recevant un salaire de 100 francs).

Le prêtre et l'instituteur, deux symboles caractéristiques des débuts de la III^{ème} République, ont un rôle clé dans le village : le premier habite près de l'Eglise et relève du diocèse de Toulouse ; et le second, qui dirige l'école primaire publique communale, dépend de l'Inspection de Muret et de l'Académie de Toulouse.

C'est d'autre part, le juge de paix d'Auterive et le tribunal de 1^{ère} instance de Muret qui sont chargés d'arbitrer les différends entre particuliers, les affaires civiles et correctionnelles.

C'est aussi la Poste et le télégraphe d'Auterive qui desservent la commune ; le passage du facteur s'effectuant tous les matins entre 10 h et 11 h.

En revanche à l'époque la perception de Mauressac dépend de Miremont, source de nombreuses protestations de la part des habitants qui préféreraient, pour des raisons pratiques, dépendre d'Auterive.

Mauressac en quête d'indépendance ...

En 1885, on l'a vu, Mauressac a un instituteur, un prêtre et une administration qui lui est propre. Mais, il faut savoir que cette relative autonomie n'a pas été obtenue sans mal. En effet, à partir de 1810 et jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, l'histoire de la commune n'est autre chose que l'histoire des réclamations et des efforts faits par les habitants pour recouvrer une certaine indépendance.

En raison sans doute du peu d'importance de la localité au début siècle dernier, on lui avait annexé pour l'administration religieuse une partie de la commune de Lagrâce-Dieu. Plus tard en 1810, un décret spécial enleva à son église le titre de succursale, de sorte qu'elle fut annexée à celle de Puydaniel. Et pire encore en 1816, le préfet de Haute-garonne, M. de Rémusat, décida de réunir la commune toute entière à celle de Puydaniel. Mais devant l'ampleur des protestations des habitants, le préfet s'est vu contraint de renoncer : deux ans plus tard en 1818, la commune de Mauressac était donc « réhabilitée dans tous ses droits », et le maire et son adjoint réinstallés dans leurs fonctions.

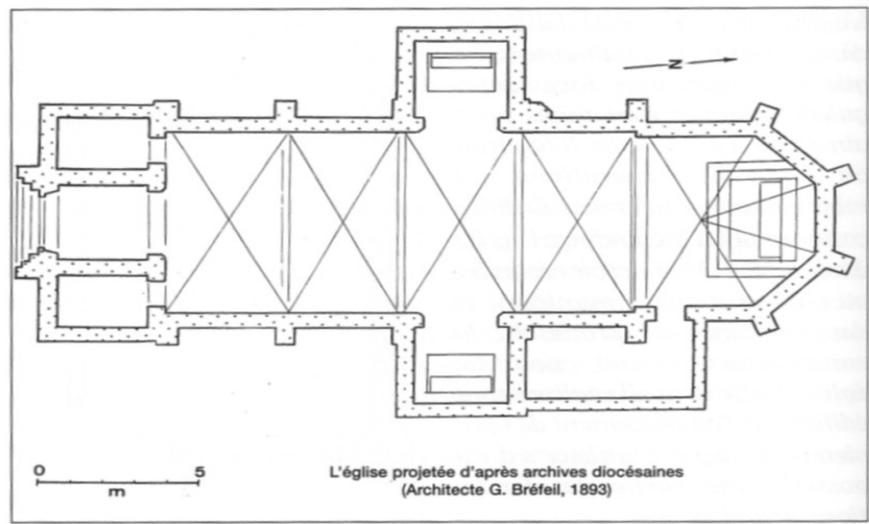
Mais le problème de l'Eglise et de l'école n'était pas résolu pour autant : comme il n'y avait pas d'instituteur propre à Mauressac, les enfants devaient se rendre à l'école la plus proche à Puydaniel (où le service de l'enseignement primaire était plus régulier) ; et comme l'Eglise de Mauressac était toujours privée de son titre de succursale, les habitants étaient obligés de se rendre aux offices de l'Eglise de Puydaniel. C'est ce qui explique d'ailleurs l'existence d'une certaine rivalité entre les deux communes. Pour preuve, la rixe qui a opposé les jeunes de Mauressac à ceux de Puydaniel en 1840 et qui a fait un mort. Il semblerait toutefois que « cette rivalité de clocher » se soit estompée progressivement : en 1885, par exemple, J. Mercadier fait de l'événement « un fait historique sans conséquence ».

A force de multiplier les demandes auprès de l'administration supérieure, les Mauressacois obtiennent finalement gain de cause : en 1869, l'Eglise retrouve son titre de succursale et en 1871 enfin, l'enseignement primaire est régulièrement assuré. Le projet de construction de la maison d'école (Mairie et Syndicat d'Initiative actuels) aboutit en novembre de la même année, grâce à une imposition extraordinaire et conformément aux plans dressés par M. Dutour, architecte de Toulouse. Et vous pouvez même venir admirer au Syndicat les photos des générations d'écoliers studieux qui se sont succédées dans cette école !



Il faut également savoir qu'au moment où J. Mercadier écrit, la commune n'a pas de monument remarquable : l'église est ancienne, mais petite et irrégulière, c'est la raison pour laquelle on cherche à en construire une nouvelle à cette époque. Or, c'est en 1892, 7 ans plus tard que le maire expose le problème au Conseil municipal du 24 juillet : « l'exiguïté de dimensions et l'irrégularité de forme de l'église actuelle de la commune, qui date d'un temps immémorial, ont fait désirer depuis très

longtemps une église mieux appropriée à l'exercice du culte et aux besoins de la population. » Le projet est aussitôt confié à l'architecte G.Bréfeil qui propose une construction néo-gothique composée d'une nef rectangulaire prolongée par un chœur polygonale d'une longueur totale de 20 m et de près de 7 m de largeur. Les travaux sont achevés en 1895 et donnent finalement naissance à une église assez semblable à celle que nous connaissons aujourd'hui.



Ce compte-rendu sur Mauressac en 1885 est loin d'être exhaustif. Il repose en partie sur la monographie de Jacques Mercadier rédigée (comme on l'a vu) en 1885, or ce dernier souligne lui-même les lacunes de son travail étant donné qu'il y avait alors très peu de documents officiels pour établir l'histoire de la commune : « le présent travail ne peut que se ressentir de cette pénurie de livres et de documents. » nous dit J. Mercadier.

Voilà sans doute une phrase que l'on pourrait reprendre à notre compte...mais le but de ce compte-rendu est surtout de restituer l'air du temps et de donner un petit aperçu de ce qu'était notre commune il y a 120 ans, et c'est dans ce sens qu'il faut lire le témoignage de J. Mercadier.

Revenir sur le passé de Mauressac est sans doute le meilleur moyen de comprendre et d'apprécier le présent.